

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31995**

Intitulé

Manager des services urbains d'eau potable et assainissement des pays émergents et en développement(MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification a les capacités à prendre en charge une véritable double responsabilité stratégique et opérationnelle :

Définir et piloter la stratégie de l'organisme (benchmarking, développement de plans d'action, conduite du changement)

- Diagnostiquer la situation du service avec une fréquence régulière pour identifier les points forts et faibles, ainsi que les opportunités et les menaces

- Définir, avec le conseil d'administration et les parties prenantes, et déployer une stratégie innovante pour le service, adaptée au contexte socio-culturel et économique local en fonction des résultats du diagnostic réalisé et actualisé régulièrement

- Superviser la mise en place des directions stratégiques du service et organiser des échanges avec l'équipe de direction et le personnel

- Contribuer, par ses propositions et ses décisions, à optimiser les résultats de l'entreprise pour favoriser un retour sur investissement et une création de valeur

- Définir et superviser la politique de gestion des ressources humaines de la société en assurant la conduite du changement

- Assurer les financements nécessaires aux investissements

Assurer, en lien avec la stratégie du service, l'efficacité de l'environnement institutionnel, politique, législatif, dans lequel s'intègre le service public

- Assurer l'autonomie opérationnelle du service public

- Contribuer à définir et mettre en place les politiques sectorielles de régulation nationales et sur l'approvisionnement d'eau potable et assainissement au niveau du pays et plus particulièrement des centres urbains

- Mener les négociations sur l'obtention de fonds avec les bailleurs de fonds

- Faire du lobbying auprès des acteurs de l'environnement socio-économique national et international : autorités publiques, régulateur, partenaires financiers et institutionnels, citoyens-consommateurs, ONG

Dans le cadre de la stratégie définie, gérer et développer les services urbains d'eau potable et d'assainissement de villes moyennes (plus de 50.000 habitants) et grandes agglomérations (plus de 1 million habitants)

- Garantir la qualité du service, vis-à-vis de ses clients, selon des standards internationaux et adaptés à leurs besoins tout en assurant l'état adéquat des infrastructures (extension et renouvellement) ainsi que son fonctionnement.

- Gérer et suivre les activités courantes de la société, piloter les projets de développement, proposer des innovations visant à optimiser le fonctionnement du service et gérer les ressources humaines de la société de manière optimale afin d'en permettre une mise en place avec la qualité attendue et dans les délais établis.

- Assurer une gestion financière durable du service, avec un prix accessible à tous ses clients

- Gérer les situations de crise et proposer des solutions adaptées

Dans ce contexte, il s'occupe directement, ou contribue à :

- Définir la stratégie du service avec les actionnaires et les différentes parties prenantes,

- diriger et appuyer le management, global de l'entreprise au service du public,

- prendre toute décision, ou participer directement à la prise de décision, en intégrant les parties prenantes et les ressources disponibles.

Enfin, il prescrit et met en œuvre les outils et les méthodologies de pilotage des opérations et de stratégie de l'entreprise.

Définir et piloter la stratégie de l'opérateur chargé du service public urbain d'eau potable et assainissement (benchmarking, développement des plans d'action, conduite du changement) :

- Définir et déployer, avec le conseil d'administration et les parties prenantes, une stratégie innovante pour le service, adaptée au contexte socio-culturel et économique local

- Superviser la mise en place des directions stratégiques du service et coordonner les échanges avec l'équipe de direction et le personnel

- Contribuer dans ses activités à l'efficacité de l'organisme

-Définir et superviser la politique de gestion des ressources humaines de la société en assurant la conduite du changement

Assurer les financements nécessaires aux investissements

Assurer, en lien avec la stratégie du service, l'efficacité

l'environnement institutionnel, politique, législatif, dans lequel s'intègre le service public urbain d'eau potable ou d'assainissement

- Assurer l'autonomie opérationnelle de l'organisme

- Contribuer à définir et mettre en place les politiques de régulation sectorielles nationales sur l'approvisionnement d'eau potable et l'assainissement au niveau du pays, des centres urbains

- Mener les négociations sur l'obtention de fonds avec des bailleurs de fonds

En cohérence avec la stratégie définie, gérer et développer le service public urbain d'eau potable et

d'assainissement de villes moyennes (plus de 50.000 hab.) et grandes agglomérations (plus d'1 million Hab.)

- Garantir la qualité du service, vis-à-vis de ses clients, selon des standards internationaux et adapté à leurs besoins

- Assurer l'état adéquat des infrastructures (extension et renouvellement) ainsi que son fonctionnement

- Assurer une gestion financière durable du service, à un prix accessible à tous ses clients

- Gérer et suivre les activités courantes de la société, piloter les projets de développement, proposer des innovations visant à optimiser le fonctionnement du service

- Gérer les ressources humaines

Gérer les situations de crise et proposer des solutions adaptées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'activité de ce métier s'exerce dans les services technico-opérationnel, de la planification, du suivi et évaluation, des investissements, ainsi qu'au niveau de la direction générale. Eventuellement, elle peut s'exercer également dans le département de gestion de ressources humaines et de la gestion financière. Les activités sont exercées dans les secteurs suivants :

Chez les opérateurs des services urbains d'eau potable ou assainissement:

- Société privée ou publique en charge de la gestion du service d'eau potable ou d'assainissement d'une ville de plus de 50.000 habitants ou d'un département (zone rurale + villes de taille moyenne),

- Société privée ou publique (ou Société d'Economie Mixte) en charge de la gestion du service d'eau potable ou d'assainissement en zones urbaines dans une région du pays,

- Société privée ou publique en charge de la gestion des services urbains d'eau potable ou d'assainissement au niveau national : à partir de 300 employés,

- Région administrative, Collectivité ou Agglomération urbaine en charge des services techniques / Régie municipale

Chez d'autres organismes et institutions du secteur :

- Société d'assainissement

- Direction de l'eau ou l'assainissement au sein du Ministère de tutelle

- Organisme de régulation du secteur

- Directeur ou Secrétaire général

- Directeur d'établissement

- Responsable territorial

- Cadre de direction : technico-opérationnel, d'exploitation, planification et investissement, gestion clientèle, ressources humaines, ...

- Chef de service

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2301 : Distribution et assainissement d'eau

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Définir et piloter la stratégie de l'opérateur chargé du service public urbain d'eau potable et assainissement (benchmarking, développement des plans d'action, conduite du changement)

1.1. Définir et déployer, avec le conseil d'administration et les parties prenantes, une stratégie innovante pour le service, adaptée au contexte socio-culturel et économique local

1.2. Superviser la mise en place des directions stratégiques du service et coordonner les échanges avec l'équipe de direction et le personnel

1.3. Contribuer dans ses activités à l'efficacité de l'organisme

1.4. Définir et superviser la politique de gestion des ressources humaines de la société en assurant la conduite du changement

1.5. Assurer les financements nécessaires aux investissements

2. Assurer, en lien avec la stratégie du service, l'efficacité de l'environnement institutionnel, politique, législatif, dans lequel s'intègre le service public urbain d'eau potable ou d'assainissement

2.1. Assurer l'autonomie opérationnelle de l'organisme

2.2. Contribuer à définir et mettre en place les politiques de régulation sectorielles nationales sur l'approvisionnement d'eau potable et l'assainissement au niveau du pays, des centres urbains

2.3. Mener les négociations sur l'obtention de fonds avec des bailleurs de fonds

3. En cohérence avec la stratégie définie, gérer et développer le service public urbain d'eau potable et d'assainissement de villes moyennes (plus de 50.000 hab.) et grandes agglomérations (plus d'1 million Hab.)

- 3.1.** Garantir la qualité du service, vis-à-vis de ses clients, selon des standards internationaux et adapté à leurs besoins
- 3.2.** Assurer l'état adéquat des infrastructures (extension et renouvellement) ainsi que son fonctionnement
- 3.3.** Assurer une gestion financière durable du service, à un prix accessible à tous ses clients
- 3.4.** Gérer et suivre les activités courantes de la société, piloter les projets de développement, proposer des innovations visant à optimiser le fonctionnement du service

Si un candidat souhaite obtenir la certification, il doit valider obligatoirement les trois blocs de compétences décrits ci-dessus, remplir les conditions d'accès fixées par la CGE et faire approuver sa thèse professionnelle

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31995 - Gérer et développer le service public urbain d'eau potable et d'assainissement de villes moyennes (plus de 50.000 hab.) et grandes agglomérations (plus d'1 million Hab.), en cohérence avec la stratégie définie</p>	<p>Compétences attestées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - - Garantir la qualité du service, vis-à-vis de ses clients, selon des standards internationaux et adapté à leurs besoins - Assurer l'état adéquat des infrastructures (extension et renouvellement) ainsi que son fonctionnement - Assurer une gestion financière durable du service, à un prix accessible à tous ses clients - Gérer et suivre les activités courantes de la société, piloter les projets de développement, proposer des innovations visant à optimiser le fonctionnement du service - Gérer les ressources humaines <p>Gérer les situations de crise et proposer des solutions adaptées</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Dans le cadre d'un plan d'action stratégique à court et long terme (horizon 15-20 ans) visant l'amélioration ainsi que la durabilité du service du candidat à la certification dans une zone cible de cette dernière, présentation à l'écrit et à l'oral des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tableau de bord d'Indicateurs de performance opérationnelle et financière - Organisation des équipes terrain (réparation fuites, gestion clientèle, commercial, ..) - Stratégie de communication interne avec le personnel et externe avec les clients - Présentation des actions à mettre en place sur le terrain - Système de suivi, évaluation, audit interne et externe <p>Rapport écrit et soutenance</p> <p>Etude de cas sur la conduite de changement menée au sein d'un opérateur public un service d'eau (et d'assainissement), en pays en développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution individuelle à l'efficacité du groupe de travail (contenu dans le rendu, mais aussi en termes d'organisation du travail à faire) - Positionnement individuel au sein du groupe de travail en termes de leadership, sachant que les groupes sont hétérogènes (pays d'origine, position, expérience professionnelle,...) <p>Rapport écrit et soutenance</p>

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31995
- Définir et piloter la stratégie de l'opérateur chargé du service public urbain d'eau potable et assainissement (benchmarking, développement des plans d'action, conduite du changement

Compétences attestées :

- Définir et déployer, avec le conseil d'administration et les parties prenantes, une stratégie innovante pour le service, adaptée au contexte socio-culturel et économique local
 - Superviser la mise en place des directions stratégiques du service et coordonner les échanges avec l'équipe de direction et le personnel
 - Contribuer dans ses activités à l'efficacité de l'organisme
 - Définir et superviser la politique de gestion des ressources humaines de la société en assurant la conduite du changement
- Assurer les financements nécessaires aux investissements

Modalités d'évaluation :

Dans le cadre **d'un plan d'action stratégique** à court et long terme (horizon 15-20 ans) visant l'amélioration ainsi que la durabilité du service du candidat à la certification, dans un périmètre de service ciblé, **présentation à l'écrit et à l'oral des éléments suivants :**

- Diagnostic, matrice SWOT sur le périmètre de ce service,
- Structure de la stratégie proposée, cohérence et logique dans la déclinaison de la vision en objectifs, sous-objectifs et actions,
- Analyse de faisabilité politique, sociale, environnementale et financière
- Tableau de bord d'Indicateurs pour l'atteinte des sous-objectifs, objectifs, ainsi que de la vision
- Système de benchmarking interne et externe au service public
- Stratégie de gestion d'équipes et communication interne
- Stratégie de gestion de RH
- Modélisation financière et interprétation

Etude de cas, sur 10 à 20 ans, sur la conduite de changement menée au sein d'un opérateur public de service d'eau et d'assainissement en pays en développement ou émergents

- Identification des facteurs clés internes et externes à l'opérateur qui ont rendu possible la mise en place du changement
- Analyse critique de la logique de formulation de la stratégie développée par l'opérateur pour les prochaines 10-15 ans.
- Analyse de la faisabilité financière de la stratégie
- Analyse de l'organisation et de la gestion du personnel visant la performance

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31995 - - Assurer, en lien avec la stratégie du service, l'efficacité de l'environnement institutionnel, politique, législatif, dans lequel s'intègre le service public urbain d'eau potable ou d'assainissement	<p>Compétences attestées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - - Assurer l'autonomie opérationnelle de l'organisme et provoquer l'évolution de son cadre institutionnel externe par le concept de « enabling environnement » (capacité à faire bouger le cadre externe à son service et les politiques publiques pour viser plus d'efficacité) <p>Contribuer à définir et mettre en place les politiques de régulation sectorielles nationales sur l'approvisionnement d'eau potable et l'assainissement au niveau du pays, Mener les négociations sur l'obtention de fonds avec l'Etat (budget du secteur) et les bailleurs de fonds</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Dans le cadre d'un plan d'action stratégique à court et long terme (horizon 15-20 ans) visant l'amélioration ainsi que la durabilité du service du candidat à la certification, présentation à l'écrit et à l'oral des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de communication avec les partenaires externes - Image extérieure du service et perception par tous les clients - Contribution de l'opérateur aux réformes institutionnelles du secteur - Révisions du système tarifaire du service public d'eau potable et d'assainissement proposées <p>Etude de cas sur 'le temps long' passé et futur : conduite du changement menée au sein d'un opérateur public tel qu'un service d'eau et d'assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse de la faisabilité politique, institutionnelle et sociale de la stratégie proposée, et analyses des subventions nécessaires issues de l'Etat

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 membres de l'équipe pédagogique dont le directeur de la chaire et le responsable de la formation 2 professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2019	X	le directeur général, ou son représentant (directeur des Mastères Spécialisés). Quatre enseignants-chercheurs ou assimilés, se répartissant si possible de la manière suivante : Le responsable du Mastère Spécialisé, deux enseignants-chercheurs ou assimilés, membres du groupe de travail VAE, dont un est issu si possible du département dans lequel s'inscrit l'expérience professionnelle du candidat, un enseignant-chercheur ou assimilé peu associé à la démarche VAE pour une appropriation progressive de la VAE au sein d'AgroParisTech. 2 professionnels dont 1 salarié

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, avec effet au 21 novembre 2011, jusqu'au 21 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.agroparistech.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34)
[Montpellier]

AgroPartisTech

16 rue Claude Bernard, 75231 Paris Cedex 05

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AgroParisTech - Centre Montpellier

648, rue Jean-François Breton BP 44494 - 34093 Montpellier cedex 5 - France

Historique de la certification :